**COMPTE RENDU**

**DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE**

**DE L’UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURES**

**FORMATION PLENIERE**

Séance du 21 septembre 2017

**PRÉSENTS**

Marie-Christine JAILLET, Vice-Présidente Commission de la recherche

Mme Nathalie DESSENS, M. Pierre MORET, Mme Fabienne BERCEGOL, M. Vincent SIMOULIN, M. Jacques PY, Mme Laurence TALAIRACH, Mme Christine PERES, M. Emmanuel HALLOUIN, Mme Christine DOUSSET SEIDEN, M. Philippe BERINGUIER, Mme Delphine RUMEAU, M. Régis COURTRAY, Mme Nathalie RIVERE DE CARLES, Mme Sophie EBERSOLD, M. Xavier DARAN, M. Sami CHIHA, Mme Aurélie MOUNEYRAC, Mme Virginie MAHDI

Membres invités : Mme Christine CALVET, M. Michel LEHMANN, M. Pascal GAILLARD

Mme Pauline MELET, Secrétaire de séance, Vice-présidence Commission de la recherche

**Procurations**

M. Jean-François MARCEL à M. Vincent SIMOULIN

M. Jean Luc NARDONE à Mme Christine PERES

Mme Céline LEMERCIER à M. Jacques PY

M. Eric CAMPO à Mme Nathalie DESSENS

M. Jean François COUROUAU à Mme Nathalie RIVERE DE CARLES

Mme Estelle GALBOIS à Mme Christine PERES

M. Jean François CAMPS à Mme Christine DOUSSET SEIDEN

M. Philippe MIROUX à M. Pierre MORET

Mme Véronique BOYER à Mme Fabienne BERCEGOL

Mme Sandya SISTAC à Mme Aurélie MOUNEYRAC

M. François SECK FALL à Mme Nathalie RIVERE DE CARLES

**ORDRE DU JOUR**

[1. Informations de la Vice-Présidente 2](#_Toc494358844)

[2. Approbation du relevé de conclusions de la Commission de la Recherche – Formation plénière du 6 juillet 2017 3](#_Toc494358845)

[3. Versement d’une subvention au réseau Arpège 2017 (2000 euros) (vote) 3](#_Toc494358846)

[4. Reconduction de la subvention aux Annales du Midi (2000 euros) (vote) 3](#_Toc494358847)

[5. Validation des demandes de prise en charge (50%) des frais de traduction ou de relecture : 4](#_Toc494358848)

[6. Décharges de service d’enseignement pour projet de recherche – campagne 2018 : modification du volume des décharges (vote). 5](#_Toc494358849)

[7. Reconduction de la convention avec le laboratoire CERES. 6](#_Toc494358850)

[8. Structures fédératives 6](#_Toc494358851)

[9. Engagement de la discussion sur les recommandations de la CR pour la campagne emploi EC 6](#_Toc494358852)

[10. Bilan des représentations de la CR aux différentes commissions de l’établissement 7](#_Toc494358853)

[11. Questions diverses 7](#_Toc494358854)

1. Informations de la Vice-Présidente

* Démission de Ana Leal, élue de la commission de la recherche. Elle est remplacée par le suivant de liste, Philippe Miroux.
* Démission de Christophe Bex, élu de la commission de la recherche. N’ayant pas de suivant de liste, des élections seront prochainement organisées pour le remplacer.
* Estelle Galbois ne souhaite plus représenter la CR à la commission *Moyens et prospectives.*
* Une réunion d’information sur la campagne des CRCT 2018/2019 aura lieu le 28 septembre 2017 en salle D30. Nathalie Dessens et la Vice-Présidente CR (VP CR) animeront la rencontre. Mais si d’autres élu-e-s peuvent se rendre disponibles, ils seront les bienvenus.
* Une CR commune aux quatre établissements du site (UT2J, UT3, INP, INSA) qui porte sur le dossier IDEX de l’Université de Toulouse (UT) est prévue le jeudi 5 octobre 2017 de 9h30 à 12h, amphi F417 – Maison de la recherche, UT2J.
* Le « guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » édité par le Ministère a été diffusé aux élu-e-s. La discussion sera ouverte sur la manière dont l’établissement s’en saisit.
* Budget 2017 : La VP CR présente l’état de consommation des crédits des laboratoires pour 2017.
* IDEX

A l’échelle du site, le calendrier est arrêté : le dossier IDEX de l’Université de Toulouse (UT) doit être déposé fin 2017 pour une audition par le grand jury en février/mars 2018.

Le Ministère va faire des propositions juridiques de « grand établissement » adapté à des situations locales complexes, mais ces propositions arriveront trop tard pour le projet toulousain (possibilité d’opter pour un grand établissement à statut expérimental).

La réflexion sur la construction de l’UT se mène désormais à 4 : UT2, UT3, INP et INSA. Une réunion de ces quatre a eu lieu le 25 aout 2017 notamment sur le thème de la gouvernance.

Les visées du projet:

* à 0 : création de l’UT.

N’est pas réglée : la question de la perte de la personnalité morale et juridique. L’INP et l’INSA demandent à la garder.

* à 4 ou 5ans : le collège UT2 resterait tel quel dans son périmètre actuel.

Pour le collège UT3, il pourrait y avoir une évolution vers 2 collèges : 1 collège santé et 1 collège sciences/ingénierie, avec 1 interrogation quant au rapport entre la partie ingénierie d’UT3 et les deux écoles d’ingénieurs.

* à 10 à 15 ans : possible que d’ici là, les établissements qui sont en dehors de l’UT demandent à l’intégrer.

L’UT aura un Conseil d’Administration à vocation stratégique.

Des débats sont en cours sur les pouvoirs donnés au futur Président de l’UT.

Le sénat académique lui, n’est pas la reproduction d’un Cac : il devrait être majoritairement à composition fonctionnelle (VP, représentants des pôles, personnes qualifiées).

Les collèges gardent les instances qui sont les leurs (CR, CFVU..).

A la prochaine CR, la VP CR communiquera le rapport du groupe recherche – site.

1. Approbation du relevé de conclusions de la Commission de la Recherche – Formation plénière du 6 juillet 2017

Le relevé de conclusions du 6 juillet 2017 est adopté à la majorité (30 votants ; 29 « pour » ; 1 abstention).

1. Versement d’une subvention au réseau Arpège 2017 (2000 euros) (vote)

Le réseau universitaire d’études de genre de Toulouse, Arpège - approches pluridisciplinaires en études de genre -, entend offrir aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans les 13 formations de niveau Master y participant l’opportunité d’enrichir leur formation en études de genre en suivant 6 UE supplémentaires dans une autre discipline. Cette offre de formation en réseau est particulièrement adaptée à la nécessaire pluridisciplinarité des études de genre ainsi qu’aux préoccupations de la plupart des employeurs qui recherchent des professionnel.le.s formé.e.s à la complexité des questions d’égalité. Le réseau de Masters Arpège est labellisé par l’Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées au titre des Initiatives d’Excellence.

Cette offre de formation concerne plusieurs établissements toulousains : l’Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, l’Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Sciences Po Toulouse et l’ESPE Midi-Pyrénées. Les principaux objectifs poursuivis par ce dispositif visent à renforcer les compétences en études de genre, offrir une démarche transversale d’analyse des questions de genre, former à la pratique et aux outils de l’interdisciplinarité, permettre à l’étudiant.e de moduler sa formation en fonction de son projet personnel et professionnel.

Arpège sollicite les différents Masters partenaires ainsi que l’Université Toulouse Jean Jaurès.

La Commission de la recherche est solliciter afin d’assurer des vacations à Laetitia Biscarrat au moins pendant les temps forts de l’année en début et fin de chaque semestre.

Le Bureau de la CR propose de soutenir la demande.

La commission de la recherche approuve à l’unanimité le versement d’une subvention de 2 000 euros (30 votants).

1. Reconduction de la subvention aux Annales du Midi (2000 euros) (vote)

Sylvie Mouysset, membre du comité de rédaction, présente la demande.

Fondées en 1889 à Toulouse, les *Annales du Midi* sont aujourd'hui publiées par  l'Association pour la publication des *Annales du Midi*, sous les auspices des universités de Toulouse-II et de Bordeaux-III, avec la participation de dix autres universités. Cette revue est la revue de référence pour l'histoire de la France méridionale, abordant tous les secteurs de la recherche historique (économique, sociale, politique et culturelle, histoire de l'art et archéologie) pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine. Son domaine géographique recouvre l'ensemble de la France du Midi, de l'Atlantique à la Méditerranée et des Alpes aux Pyrénées, ainsi que l'Espagne du nord.

Cette revue universitaire et pluridisciplinaire, qui va fêter ses 130 ans, est une vitrine pour les enseignants-chercheurs et les étudiants. Elle est accessible par Internet également.

Le budget annuel est d’environ 9 000 euros.

Après un temps d’échange, la commission de la recherche procède au vote et approuve à la majorité l’octroi de la subvention de 2 000 euros (30 votants ; 28 « pour » ; 2 abstentions).

1. Validation des demandes de prise en charge (50%) des frais de traduction ou de relecture :
   1. Soutien pour la traduction d’un projet IUF par Mme Sylvie Mouysset – 1 500€

Sylvie Mouysset a sollicité la CR au nom de toutes les candidatures IUF en cours, pour la prise en charge financière d’une partie de la facture liée au coût de traduction (en anglais) du dossier (1 500 euros environ).

Le Bureau de la CR en a discuté et propose que le principe soit le même que celui des prises en charge des frais de traduction ou de relecture pour la publication des travaux des chercheurs dans les revues internationales : facture acquittée à 50% par le laboratoire et à 50% par la CR.

Des échanges, il est ressorti la nécessité pour la CR de dédier une ligne spécifique du budget au soutien aux candidatures IUF dans l’avenir.

La CR s’accorde pour que l’ensemble des EC qui portent actuellement une candidature à l’IUF soit informé de cette aide financière. En janvier, un travail de réflexion sur le soutien que la CR pourrait désormais proposer aux candidats IUF sera mené.

La commission de la recherche approuve à la majorité le principe d’examiner les factures de traduction liées aux candidatures IUF et d’en prendre en charge la moitié. (30 votants ; 28 « pour » ; 2 abstentions).

* 1. PLH Erasme – Corinne Bonnet – 195€

La commission prend connaissance de l’avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d’échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l’unanimité la demande à hauteur de 97.5 euros. (30 votants)

* 1. CLLE – Marie Bourjade – 55€ (Bon de commande 4500162667)

La commission prend connaissance de l’avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d’échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l’unanimité la demande à hauteur de 27.5 euros. (30 votants)

* 1. CLLE – Valérie Tartas – 66€ (Bon de commande 4500162226)

La commission prend connaissance de l’avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d’échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l’unanimité la demande à hauteur de 33 euros. (30 votants)

* 1. CLLE – Michel Aurnague – 297€ (Bon de commande 4500159258)

La commission prend connaissance de l’avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d’échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à l’unanimité la demande à hauteur de 148.5 euros. (30 votants)

* 1. CLLE – Aurélie Mouneyrac – 286.96€ (Bon de commande 4500159273)

La commission prend connaissance de l’avis du Bureau de la CR et des documents soumis.

Après un temps d’échange, la commission procède au vote.

La commission approuve à la majorité la demande à hauteur de 143.48 euros. (30 votants)

1. Décharges de service d’enseignement pour projet de recherche – campagne 2018 : modification du volume des décharges (vote).

La CR propose d’ajouter un niveau supplémentaire équivalent à une décharge de 128 heures pour les titulaires d’une ERC.

|  |  |
| --- | --- |
| Pré-requis | 🔿 Le cout de la décharge est éligible par le bailleur de fonds  🔿 Le projet est géré par UT2J (ouverture aux projets gérés par le CNRS en fonction de l’issue des discussions avec le Délégué régional) |
| Bénéficiaires | Enseignants-chercheurs d’UT2J (les enseignants sont exclus du dispositif) |
| Types de projets et volume de la décharge | Tout type de projet (position extensive)  Trois niveaux de décharges en fonction du type de projet et du rôle du bénéficiaire de la décharge dans le projet :  🔿 128 heures :  Pour les titulaires d’une bourse ERC (indexation du niveau sur une décharge IUF)  🔿 96 heures :  Pilotage d’un consortium scientifique (réseau national ou international) dans le cadre d’un projet de recherche collaborative (exemple : projets H2020)  🔿 48 heures :  Les autres situations, notamment les projets de recherches individuelles, pour développer une nouvelle thématique, dépasser des verrous scientifiques, développer une approche originale ou consolider une équipe (exemple : ANR jeunes chercheurs) |
| Nombre de demandes | La demande peut être renouvelée chaque année sur la durée du projet |
| Avis | 🔿 Directeur du département,  🔿 Directeur de l’UFR, école ou institut,  🔿 Directeur du laboratoire, |
| Proposition | 🔿 Commission recherche, tenant compte des avis |
| Décision | 🔿 Conseil d’Administration sur proposition de la Commission Recherche |
| Calendrier | Avancer le calendrier pour que la commission recherche puisse statuer en mai |
| Financement de la décharge | Les heures de la décharge sont financées sur les crédits du contrat sur une base forfaitaire de 50 €/hETD |

La commission de la recherche procède au vote et approuve à l’unanimité le cadrage présenté ci-dessus. (30 votants)

1. Reconduction de la convention avec le laboratoire CERES.

La VP CR rappelle les éléments historiques conduisant à la situation actuelle.

Le 8 février 2016, Isabelle Klock Fontanille, Directrice du CERES, présente à la commission recherche le projet d’association des enseignants-chercheurs de l’UT2J à son unité de recherche. Le projet d’association est voté à l’unanimité. Une dotation spécifique (hors modèle de répartition) de 4 638 euros est alors mise en place au titre de l’année 2016 pour les enseignants-chercheurs du projet. En aout 2016, le 1er étage du pavillon Guery est mis à leur disposition.

En septembre 2016, les doctorants sont transitoirement inscrits à CLESCO en sciences du langage.

En parallèle, une convention de partenariat est signée avec l’Université de Limoges.

Contenu de la convention de partenariat :

* Toulouse et Limoges ne font pas partie de la même vague d’évaluation HCERES.
* Début 2016, un des Pr est sur le point de partir à la retraite. Le recrutement de son successeur est prévu pour la rentrée 2017. Le rattachement scientifique de ce dernier n’est pas connu au moment de la rédaction de la convention.

Actuellement,

Le nombre de doctorants a diminué de moitié et se retrouvent en situation d’isolement scientifique : ils n’ont pas ou peu de liens avec leur unité de rattachement (CERES).

Une Pr a été recrutée en 2017 sur la base d’une fiche de poste adossée au CERES. Ses thématiques de recherche sont assez éloignées de celles du CERES, elle a donc demandé un rattachement PLH. Il ne reste plus que 2 EC concernés par un rattachement au CERES.

La solution initialement envisagée (les EC de Toulouse intègrent le CERES et y forment un axe à part entière, l’UT2J devient tutelle du CERES) ne semble plus être adaptée à la situation actuelle.

La création d’une unité de recherche en sémiotique à l’UT2J (qui pourrait avoir du sens sur le plan scientifique), rassemblant tous les spécialistes de Toulouse n’est pas envisageable non plus (après consultation de ces EC et des laboratoires concernés). En effet, cette création se ferait au détriment de la cohésion des autres laboratoires toulousains.

Propositions :

* Rattachement individuel des 2 EC de l’UT2J au CERES
* Accueil des doctorants au CERES. Inscription des nouveaux doctorants à Limoges au sein de l’ED Cognition, comportements, langage(s). Les doctorants dont la thèse est en cours et qui le souhaitent peuvent maintenir une inscription à l’UT2J au sein de CLESCO.
* Mise à la disposition de la Fédération Romanes de sémiotique de locaux au sein de la MDR de l’UT2J.

Après un temps d’échange la commission procède au vote, approuve à l’unanimité les propositions présentées ci-dessus et missionne la VP CR pour qu’elle rencontre les collègues concernés et leur expose la situation proposée.

1. Structures fédératives

Reporté.

1. Engagement de la discussion sur les recommandations de la CR pour la campagne emploi EC

Un temps d’échange s’ouvre qui a permis d’explorer les recommandations susceptibles d’être formulées :

* Veiller à ne pas affaiblir le potentiel recherche des disciplines à petits effectifs ;
* Faire en sorte qu’au moins 15 à 20% des cours proposés relèvent du champ de spécialité recherche de l’enseignant-chercheur (EC) ;
* Mener les discussions sur les campagnes emploi au sein des UFR ;
* Envisager une quote-part sur chaque campagne emploi réservant 1 ou 2 postes dont la définition pourrait être établie à partir des priorités de la recherche.
* Pour avancer dans la réflexion, une enquête sera effectuée auprès des DU pour leur demander, du strict point de vue de la recherche, dans l’idéal, quelles seraient leurs priorités en matière de recherche.

1. Bilan des représentations de la CR aux différentes commissions de l’établissement

* Philippe Beringuier, commission *Patrimoine*

Aucune réunion n’a été pour le moment mise en place. Par contre, le VP délégué en charge du Patrimoine organise régulièrement des réunions en comité restreint, d’ordre technique.

* Nathalie Dessens, commission *Relations Internationales* (RI)

Il n’y a eu qu’une réunion, et qui avait pour objet d’établir une prise de contact et d’aborder la politique générale des RI.

* Laurence Talairach, commission *Diffusion des savoirs*

Trois réunions ont eu lieu, la commission fonctionne bien et contribue à la définition et à la mise en œuvre des actions (cycles de conférences, gestion des appels à projets…).

* Xavier Daran et Estelle Galbois, commission *Moyens et prospectives*

Il y a eu 7 réunions. Xavier Daran souhaiterait que les réunions soient intégrées au calendrier au même titre que les autres instances centrales car elle fonctionne de manière récurrente.

Il serait intéressant de demander au VP délégué en charge de la commission *Moyens et prospectives* d’avoir un temps lors d’une prochaine commission, pour présenter le budget de la recherche.

A la prochaine CR interviendront : Emmanuel Hallouin, Jean-François Marcel, Florent Hautefeuille/Sandrine Chapoulie, un élu doctorant pour la commission *Vie universitaire.*

Les comptes rendus de ces réunions seront publiés sur un groupe SCOUT et les bilans transmis par les élu-e-s de la CR seront répertoriés dans un tableau.

1. Questions diverses

* **Validation du changement de DU adjoint au laboratoire CLLE (UMR 5263)**

André Tricot a décidé le 13/03/2017 de mettre fin à ses fonctions de directeur adjoint de CLLE et de responsable de l’équipe LTC. Le Conseil d'unité CLLE du 11 juillet 2017 s’est exprimé favorablement à l’unanimité sur la nomination de Michèle Guidetti au poste de Directrice Adjointe de CLLE et de Responsable de l’équipe LTC du laboratoire CLLE.

La commission de la recherche confirme par un vote, à l’unanimité, la nomination de Michèle Guiddetti comme Directrice Adjointe de CLLE. (30 votants)

\* \* \* \* \*

La séance est levée à 17h30